Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

MAIRIE D'HERBIGNAC
05 MARS 2024
COURRIER « ARRIVÉE »

Madame le Maire
Mairie d'Herbignac
1 av. de la Monneraye
44410 HERBIGNAC

À l'attention de Djiby Gueye,

LE PRÉSIDENT

Objet : Projet de modification de droit commun n°2 du PLU d'Herbignac

N/Réf. : 24/02 n°12 HL/AC

Saint-Joachim, le - 1 MARS 2024

Madame le Maire,

Vous m'avez notifié la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme communal d'Herbignac et je vous en remercie.

L'objet de la modification porte sur les points suivants :

- La modification du règlement écrit et précisions (adaptation au regard de l'article R151-21),
- intégration d'un schéma expliquant l'application du périmètre d'annexes en zone A et N) ;
- La modification des règles de la zone Aca ;
- La modification des règles de constructibilité des annexes en Nc ;
- La mise à jour du tracé de certains cours d'eau ;
- La mise à jour de la marge de recul sur deux tronçons de routes départementales ;
- L'identification d'éléments de petit patrimoine à protéger ;
- L'identification de bâtiments susceptibles de changer de destination ;
- La modification de l'OAP du Pré Govelin.

Ces évolutions ne sont pas de nature à compromettre les dispositions inscrites dans la charte. Certaines d'entre elles, comme la mise à jour du tracé de certains cours d'eau et la prise en compte des derniers inventaires réalisés dans le cadre de la ZAC du Pré Govelin, améliorent la prise en compte des milieux naturels et de leur préservation.

Parc naturel régional de Brière • Maison du Parc de Fédrun • 214 rue du chef de l'île | 44 720 Saint-Joachim
Tél: 02.40.91.68.68 • info@parc-naturel-briere.fr • www.parc-naturel-briere.com

58 PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE